



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Bruxelles, le 17 février 2009
6567/09 (Presse 42)
P 24
(OR. en)

Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur le procès de sept responsables baha'is en Iran

L'Union européenne est très préoccupée par les graves accusations portées contre sept responsables baha'is en Iran. Les intéressés sont détenus par les autorités iraniennes depuis huit mois sans inculpation et sans représentation en justice.

L'UE craint qu'après avoir été détenus aussi longtemps de manière arbitraire, les responsables baha'is n'aient pas droit à un procès équitable. C'est pourquoi l'UE demande à la République islamique d'Iran d'autoriser des observateurs indépendants à suivre les procédures judiciaires et de réexaminer les accusations portées contre les intéressés.

L'UE fait part de sa vive opposition à toute forme de discrimination et d'oppression, notamment sur la base des pratiques religieuses. Dans ce contexte, l'UE demande instamment à la République islamique d'Iran de respecter et de protéger les minorités religieuses en Iran et de libérer l'ensemble des prisonniers détenus en raison de leur conviction ou de leur pratique religieuse.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>
6567/09 (Presse 42)

1
FR

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldavie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.
